

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 647

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

325 184 596 RCS Orléans.

OLIVET DISTRIBUTION.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2000000.00 EUR.

Adresse : 181, rue d'Artois Zac Sud, 45160 Olivet.

Précédent propriétaire : 899 743 660 RCS Orléans. **OLCLEAN.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : OLIVET DISTRIBUTION

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 181 rue d'Artois Zac Sud 45160 Olivet Capital : 2000000.00 EUR

Numéro unique d'identification : 325184596 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbée : OLCLEAN Forme : Société

à responsabilité limitée Adresse du siège : 181 rue d'Artois 45160 Olivet Capital : 5000.00 EUR Numéro unique

d'identification : 899743660 Lieu d'immatriculation : Orléans. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la

société absorbante est prévue : actif de 203158,53 EUR - passif de 149587,99 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La

valeur nette des apports s'élèverait à 53 570,54 euros. La société OLIVET DISTRIBUTION détenant la totalité des 500 parts

composant le capital social de la société OLCLEAN, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport

d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de la société OLCLEAN détenues par OLIVET

DISTRIBUTION un boni de fusion de 23 570,54 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2024, d'un point

de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société OLCLEAN depuis le 1er avril

2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société OLIVET DISTRIBUTION. La

fusion sera réalisée le 31 août 2024 à 23 heures 59, sous réserve de l'expiration du délai d'opposition des créanciers, et à

défaut, le lendemain de l'expiration dudit délai d'opposition. La société OLCLEAN sera dissoute de plein droit sans

liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société

absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions

prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication,

devant le Tribunal de commerce compétent. . Date du projet commun de fusion : 22.07.2024. Date et lieu du dépôt du projet

au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société OLIVET DISTRIBUTION : 23.07.2024 (au greffe du tribunal

de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans). Pour la société OLCLEAN : 23.07.2024 (au greffe du tribunal de

commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans)..